

Réf: Dossier 257091

Avis de constitution

SOCIETE « LEGAL EDGE CONSULTING »

Siège Abidjan, Cocody, Lot 222, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LEGAL EDGE CONSULTING »

Objet : CONSULTANCE JURIDIQUE- ASSISTANCE
JURIDIQUE- FORMATION AUX MATIERES JURIDIQUES-
DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Lot 222, Ilot 10

Dirigeant(s) Mme KOUASSI ADJOUA EMMANUELLE
LETISSIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05976 du 11/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73082/GTCA/RC/2023 du 11/10/2023

